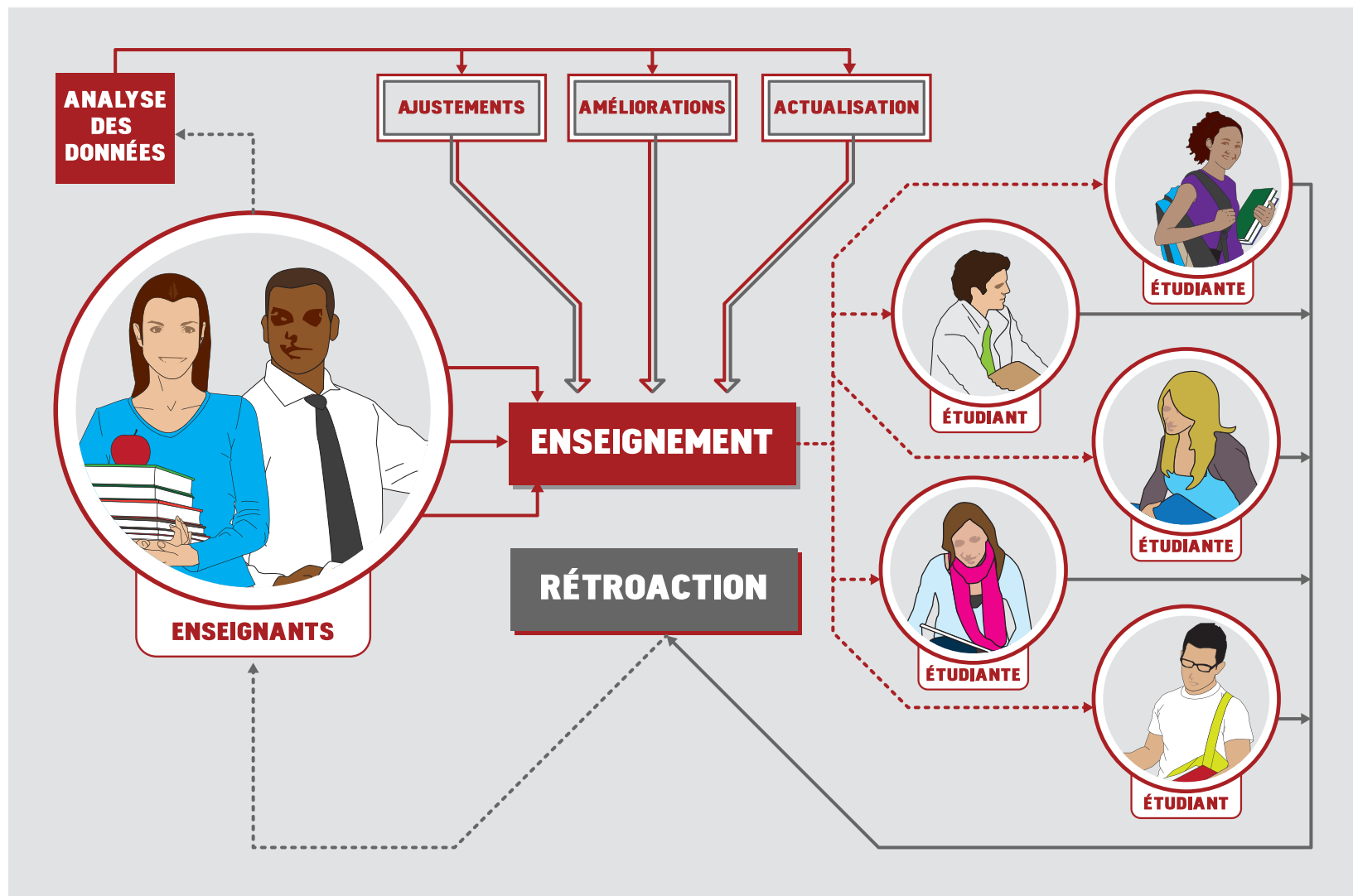


# LE QUORUM

JOURNAL DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

VIE SYNDICALE | ENSEIGNEMENT | VIE UNIVERSITAIRE

## La rétroaction en cours de trimestre





**RÉDACTRICE EN CHEF**  
FRANÇOISE MIQUET

**PAGE COUVERTURE**

CONCEPT ORIGINAL : SOVI NGAU  
RÉALISATION : NGO STUDIOS INC.

**COMITÉ D'INFORMATION**

CHARLES HÉLOU, AUDE JIMENEZ,  
YASMINA EL JAMAÏ, FRANÇOISE MIQUET,  
SOVI NGAU

**COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS**

THOMAS COLLOMBAT, FRÉDÉRIC KAN-  
TOROWSKI, MICHEL SARRA-BOURNET

**ÉDITION DES TEXTES**

AUDE JIMENEZ ET FRANÇOISE MIQUET

**RÉVISION ET CORRECTION D'ÉPREUVES**

YASMINA EL JAMAÏ, LOUISE LETENDRE ET  
FRANÇOISE MIQUET

**GRAPHISME, MISE EN PAGE  
ET GESTION DE L'IMPRESSION**  
NGO STUDIOS INC.

**IMPRESSION**  
OPALE IMPRESSIONS

**DISTRIBUTION**  
SCCCUM  
3060, BOUL. ÉDOUARD-MONTPETTIT  
C.P. 6128, SUCC. CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

TÉL. : 514 343-7766  
TÉLÉC. : 514 343-5759

WWW.SCCUM.UMONTREAL.CA  
COURRIEL: SCCUM@UMONTREAL.CA



**ÉDITOS**

Comblen les fossés avant de graver le Sommet 3  
Intervention policière du 28 août : un malaise persiste 3



**LES CHARGÉS DE COURS RAYONNENT**

Diane Gousse : le plaisir d'écrire à la portée de tous 4



**PERSPECTIVE ÉTUDIANTE**

Le point de vue des étudiants sur le Printemps érable 5



**DOSSIER : LA RÉTROACTION EN COURS DE TRIMESTRE**

Réussir la rétroaction en cours de trimestre 6  
Ce que vous en pensez : les résultats de notre mini sondage 7  
Associations étudiantes : cap sur la rétroaction 10



**MOUVEMENT SYNDICAL**

Le syndicalisme universitaire aux États-Unis 11  
La COCAL X à Mexico, août 2012 12  
Chargés de cours au Mexique : une majorité laborieuse 13



**ENTREVUE**

Alain Deneault, Socio-sophe 14

**OYEZ, OYEZ !**

Le SCCUM poursuit une tradition qui attire chaque fois de nouveaux chargés de cours :

**LES SOIRÉES BULLES**

Ces 5 à 7, qui se tiennent généralement au pavillon Jean-Brillant, portent sur des sujets qui nous touchent en tant qu'enseignant(e)s, comme l'évaluation ou la diversité culturelle dans nos classes, mais aussi en tant que citoyen(ne)s, comme le financement des universités ou encore des problématiques liées au statut de chargé de cours.

Prochaines Soirées Bulles :

**LE TRAVAIL EN ÉQUIPE – JEUDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE de 17 à 19 h**

Café Satellite, à côté du café La Brunante (pavillon Jean-Brillant, 2<sup>e</sup> étage)  
Depuis quelques décennies, le travail en équipe est valorisé et on nous encourage à y recourir dans nos classes. Mais le faisons-nous à bon escient ? Cette pratique est-elle une panacée ? Et quel est le point de vue des étudiants ?

**LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'ENSEIGNEMENT – JANVIER 2013 (date à préciser)**

Les TIC sont de plus en plus présentes dans nos vies, mais aussi dans notre enseignement. Quel usage en faisons-nous ? Transforment-elles les manières d'apprendre ? Quelles sont leurs effets sur la pédagogie et les modes d'apprentissage ?



## Comblen les fossés avant de gravir le Sommet

Par FRÉDÉRIC KANTOROWSKI, président du SCCUM

Et maintenant ? Curieuse victoire que celle que viennent de remporter les étudiants. Curieuse, parce que si les étudiants ont fort heureusement obtenu l'annulation de la hausse des droits de scolarité et la promesse de l'abrogation de l'odieuse *Loi 12*, on les entend assez peu pavoiser.

**Les divergences qui subsistent entre professeurs et chargés de cours sont importantes. Il faudra miser sur une conception commune de l'université pour les surmonter.**

C'est aussi sans doute parce que tous savent bien que ce n'est qu'une manche qui a été gagnée et qu'il y aura bientôt d'autres batailles plus délicates encore à mener, à commencer par celle de la gratuité, qui risque de diviser les alliés d'hier. Sur le fond, la crise n'est donc pas terminée. Trop de questions, trop de griefs ont été rendus publics pour que l'on puisse maintenant remettre le couvercle sur la marmite bouillonnante des universités. Avoir forcé un débat public est l'autre grande victoire de ce printemps érable.

Le Sommet sur l'enseignement supérieur annoncé par le nouveau gouvernement sera-t-il le lieu propice pour ce débat ? On commence déjà à entendre des observateurs en douter. En tout cas, ce qui sépare les différents acteurs laisse croire qu'il faudra beaucoup de ressources à un ministre de peu d'expérience, Pierre Duchesne, pour tirer quelque chose de ce Sommet. Tout n'a-t-il pas déjà été dit au cours des dernières années ? Quoi qu'il en soit, tout le monde s'activera dans les prochains mois – certains avec plus de conviction que d'autres – pour se préparer à cette grand-messe.

Du côté des enseignants, la Fédération des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), dont le SCCUM est membre, ainsi que la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) ont demandé la tenue d'États généraux, et s'y préparent. La FNEEQ conduira dès cet automne une série de séances de réflexion préparatoires, puis, plus tard, un forum sur les chargés de cours. De son côté, la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) tiendra le 25 octobre

son propre sommet sur l'université publique au XXI<sup>e</sup> siècle, et l'organisme Profs contre la hausse organise une journée de réflexion le 27 octobre 2012. Quant aux relations professeurs – chargés de cours, soyons optimistes, mais réalistes. Les divergences qui subsistent risquent de ressortir dans ce contexte. Il faudra absolument miser sur une conception commune de l'université pour les surmonter.

De son côté, la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) et l'U de M, qui ont pris fait et cause pour la hausse, aborderont ce Sommet fortement ébranlés et avec, à tout le moins, une crédibilité atteinte. Elles qui n'ont cessé de tabler sur un consensus à propos du sous-financement font maintenant face à un ministre qui soulève des doutes et demande à être convaincu ! Dur lendemain de veille pour les directions. Mais elles font face à d'autres incertitudes. La décision de transférer la recherche, que les Libéraux avaient placée sous la tutelle du ministère du Développement économique, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, pourrait changer certaines orientations.

Il faut savoir que le milieu universitaire est engagé dans une autre consultation



dont on parle peu publiquement, mais qui n'est pas moins déterminante pour son avenir : la re-définition de la Stratégie québécoise de la recherche et de

l'innovation. Tout ceux qui, comme nous, s'inquiètent de la mainmise grandissante de l'industrie sur la recherche publique devraient s'y intéresser, car c'est là que résident plusieurs des forces qui tentent d'infléchir l'université de demain. Tous les sommets du monde ne vaudront pas grand-chose à long terme si, en réalité, les « vraies affaires » se brassent ailleurs.

**C'est sans doute dans le giron du ministère des Finances et de l'Économie [...] que résident plusieurs des forces qui tentent d'infléchir l'université de demain.**

Mais le pire est sans aucun doute la crise de confiance qui s'est ajoutée à celle du financement. Particulièrement à l'U de M, le Printemps érable a révélé le fossé grandissant entre une bonne partie de la communauté et la haute direction. Ce début atypique de session montre que la direction est loin d'en avoir pris la mesure. Le chemin jusqu'au Sommet sera escarpé. ■

### Intervention policière du 28 août 2012 : un malaise persiste

par FRANÇOISE MIQUET, vice-présidente à l'information

Le 28 août dernier, alors que le campus de l'Université de Montréal était quasi désert en raison de l'annulation des cours par l'administration, une cinquantaine de policiers anti-émeute, aidés d'agents de sécurité de l'U de M, ont tenu en souricière pendant environ 20 minutes quelques dizaines d'étudiants (et quelques enseignants) dans l'escalier qui se trouve près de la librairie Jean-Brillant. Impossible de savoir ce qui se passait à l'étage ciblé, puisque personne, à part les policiers, n'a pu y accéder. Par ailleurs, toute personne identifiée comme journaliste était refoulée à l'entrée du pavillon !

Le SCCUM, dont certains membres étaient sur place, a dénoncé cette situation et s'est joint aux voix demandant que lumière soit faite sur cette intervention. Quelques membres du Syndicat nous ont reproché de ne pas condamner du même souffle la violence étudiante. Bien entendu, nous réprouvons les actes de violence et d'intimidation. Mais nous n'en avons vu aucun au cours de nos patrouilles sur le campus de l'U de M lors de cette rentrée spéciale. Ce que nous avons vu, c'est une présence policière démesurée, plus propice à élever radicalement le degré de tension qu'à créer un sentiment de sécurité.

Enfin, la notion même de « violence du mouvement étudiant », que certains médias et certains politiciens ont brandie au mépris de la réalité, mériterait une réflexion à part. Nous y reviendrons.



Une collègue de la FEP au Salon du livre de Québec

## Le plaisir d'écrire à la portée de tous

Par YASMINA EL JAMAÏ

**Diane Gousse, chargée de cours à l'École de langues de la Faculté de l'éducation permanente, a écrit un ouvrage qui vise à aider les étudiants et d'autres publics-cibles à améliorer leurs compétences rédactionnelles.**

« Avoir de bonnes idées ou avoir raison ne garantit en rien l'efficacité de notre message, alors que la maîtrise de la langue permet de convaincre un auditoire de n'importe quoi... ou presque. » Cette citation d'Oswald Ducrot correspond bien à la démarche qui a motivé la chargée de cours Diane Gousse à rédiger *Du style à la phrase*.

### Un ouvrage simple et efficace

Le cahier d'exercices en communication écrite lancé au Salon du livre de Québec au printemps dernier répond aux questions les plus fréquentes posées par les étudiants.

« J'ai colligé certaines difficultés rédactionnelles de mes étudiants et j'ai eu l'idée de créer un outil pour les aider à les surmonter par des exercices progressifs », précise Diane Gousse, qui enseigne la langue française à la Faculté de l'éducation permanente de l'U de M.

Le manuscrit présenté aux Éditions Guérin a été accepté en moins de deux semaines. Le livre propose des moyens simples pour donner du relief à la phrase et, par conséquent, au texte. Il s'adresse aux étudiants, mais aussi à toute personne désireuse de mieux manier la langue écrite. « Je voulais un ouvrage pratique accompagné de brèves explications théoriques, et surtout d'un contenu favorisant l'autodidaxie », explique l'auteure, qui insiste sur l'autonomie de l'apprenant. Parmi les buts énoncés, elle privilégie une démarche du plus simple au plus complexe, c'est-à-dire du mot vers la phrase.

Dans chaque partie du manuel, un exercice est proposé pour tester les connaissances, et deux exercices de niveaux de difficulté progressifs sont suggérés, suivis d'un test de créativité à la toute fin. Un des avantages de la démarche réside dans le fait que les apprenants vérifient eux-mêmes leur degré d'assimilation grâce aux corrigés.

« Je veux donner aux étudiants l'envie et les moyens de retravailler leur texte tout en restant axés sur leur style personnel et sur le

plaisir de travailler une phrase. Par exemple, je leur fais part de quelques astuces liées à l'utilisation de certaines expressions et techniques pour améliorer l'indice de lisibilité de leurs textes. J'aborde également la couleur du verbe et la réduction de la subordonnée relative à l'aide de sept moyens efficaces », explique Diane Gousse.

**Je veux donner aux étudiants l'envie et les moyens de retravailler leur texte tout en restant axés sur leur style personnel et sur le plaisir de travailler une phrase.**

### Une auteure bien avertie

Diane Gousse est chargée de cours à l'Université de Montréal depuis 1991. Elle fait également partie de l'équipe du Centre de communication écrite de l'Université (CCE), où elle anime des ateliers d'écriture. En outre, elle donne des formations aux journalistes et aux employés d'entreprises.

La démarche de *Du style à la phrase* se fonde sur l'andragogie, une approche psycho-éducative en formation des adultes qui



Diane Gousse au Salon du livre de Québec, en avril 2012

voit, entre autres, l'autonomie de l'apprenant dans son processus d'apprentissage.

Cet ouvrage constitue le premier jalon d'une série de manuels que Diane Gousse rédigera pour aborder d'autres aspects rédactionnels, notamment le paragraphe et le texte. « Avec les nouvelles technologies, on tente de banaliser, à tort, l'importance du processus stylistique en rédaction, signale-t-elle. L'écriture demeure un outil de sélection sociale : la société valorise l'individu aux fortes compétences en communication orale et écrite, et choisit les bons communicateurs. »

Pour aider les étudiants à mieux communiquer, elle espère que l'ensemble de la communauté universitaire utilisera son ouvrage. *Du style à la phrase* est publié aux Éditions Guérin et disponible sur les rayons des librairies Jean-Brillant et Roger-Gaudry. ■



**LE CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE (CCE)**  
À la disposition des étudiants... et des chargé(e)s de cours !

Diane Gousse fait partie des collaborateurs (qui sont en majorité des collaboratrices... une injustice des règles d'accord de la langue française !) du Centre de communication écrite (CCE), qui offre un appui linguistique aux étudiants, mais aussi au personnel et aux enseignants de l'Université de Montréal.

Outre la résolution des écueils auxquels se heurtent les allophones – déterminants, concordance des temps, mais aussi anglicismes et expressions d'ici –, des ateliers abordent également des difficultés du français écrit ainsi que la rédaction dans divers contextes.

Dans ces ateliers, l'atmosphère est studieuse, mais toujours conviviale.

Un service gratuit dont il faut profiter !

[www.cce.umontreal.ca](http://www.cce.umontreal.ca)





## Le point de vue des étudiants sur le Printemps érable

Par AUDE JIMENEZ

Le mouvement étudiant a pris fin, notre nouvelle première ministre, Pauline Marois, a tenu promesse en annulant la hausse des droits de scolarité, et la rentrée, marquée par des calendriers surchargés, a eu lieu. Que pensent les étudiants de la situation ? Bilan.

### Myriam Tardif, Anthropologie : « Quand on se réveille, on ne se rendort plus »

Myriam Tardif, étudiante à temps plein en troisième année d'anthropologie, se rappelle que la grève se préparait depuis 2010 dans ce département, même si elle a été officiellement déclenchée le 20 février. « Nous avons été parmi les premiers à sortir et les derniers à rentrer », souligne-t-elle. La reprise des cours a en effet été votée le 6 septembre, soit après la rentrée officielle pour les cours de rattrapage. Selon l'étudiante, les assemblées générales étaient très populaires : durant la session d'hiver, chaque semaine, plus d'une centaine de personnes s'y rendaient. « Plus de 160 personnes sur 380 étudiants inscrits ont participé à la première assemblée en février, et autant à la dernière. Le quorum a été difficile à atteindre uniquement pendant l'été. »

#### Un département hyper-crétif

Myriam Tardif insiste : les discussions et les prises de position des membres de son association, l'AEAUM, ont dépassé largement la question des droits de scolarité ; les assemblées générales ne représentaient que la pointe de l'iceberg. Tout l'hiver, conférences, tables rondes et activités ludiques se sont

**Ce qui se passe en ce moment avec Marois et les autres, c'est bien, mais c'est très peu par rapport à toutes les idées qu'on a brassées ici. La résistance s'est accrue.**

succédé, jour après jour. « Au moment de la grève, l'exécutif de l'Association a rapidement disparu et des comités se sont mis en place. Notre comité de grève comprenait plus de 50 personnes ! » Ce comité organisateur était réparti en différentes sections, comme le comité « bouffe populaire », qui a permis au café associatif d'anthropologie d'offrir des repas gratuits pendant la grève. Des discussions sur les thèmes des luttes féministes, de la nature humaine et de l'économie libérale ont eu lieu, et nous nous sommes même prononcés en faveur de positions anticolonialistes, par exemple. « Au moins une trentaine de personnes ont participé à chaque activité », souligne l'étudiante.

#### La suite : élargir le débat

Depuis le mouvement de grève, Myriam Tardif est restée très active. Elle est actuellement élue au comité de lutte sociale de l'ASSÉ, qui



L'intervention policière du 28 août au Pavillon Jean-Brillant

Photo : Françoise Miquet

**Des discussions sur les thèmes des luttes féministes [...] et de l'économie libérale ont eu lieu et nous nous sommes même prononcés en faveur des positions anticolonialistes.**

travaille au déclenchement d'une grève étudiante mondiale. Le but : conscientiser les citoyens sur le lien qui existe entre les différentes mesures d'austérité partout dans le monde. « Ce qui se passe en ce moment avec Marois et les autres, c'est bien, mais c'est très peu par rapport à toutes les idées qu'on a brassées ici. La résistance s'est accrue. On revient à un élargissement du débat. »

Une manifestation intitulée « La réplique » a également eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre à l'U de M afin de dénoncer l'entrée de l'escouade anti-émeute dans les locaux de l'Université lors de la rentrée, à la fin d'août. ■

Pour en savoir plus : <http://aeaum.wordpress.com/>

### Suzanne Kulach, Science politique – Études internationales : quelques clivages



Photo : Suzanne Kulach

Dans ce département, les étudiants ont voté pour la grève le 1<sup>er</sup> mars et pour la grève générale illimitée lors de l'assemblée générale qui a suivi : « On attendait un peu de voir ce qui allait se passer », explique Suzanne Kulach, déléguée aux communications numériques de l'association étudiante l'AÉSPEIUM. La jeune femme ajoute qu'elle n'est pas représentative des étudiants de son département : « Personnellement, la hausse

des droits de scolarité, je n'étais pas contre ». C'est pour elle une question de valeurs : « L'Université a besoin d'argent. Si on accorde une grande importance à l'éducation, il faut y mettre les moyens ». Par contre, elle dénonce l'attitude du gouvernement Charest pendant le conflit et ajoute que depuis le retour en classe, elle sent un rapprochement positif entre l'AÉSPEIUM et l'administration du département. Elle remarque toutefois que certains étudiants opposés à la grève ne se présentent plus à l'Association. « Lors des premières assemblées générales, ils se sont fait huer parce qu'ils étaient contre. Même si les choses se sont calmées par la suite,

**Lors des premières assemblées générales, les étudiants qui étaient contre la grève se sont fait huer. Même si les choses se sont calmées par la suite, certains clivages existent toujours, et c'est dommage.**

certaines clivages existent toujours, et c'est dommage. »

Le 23 août dernier, les étudiants du Département de science politique – Études internationales se sont prononcés pour un retour en classe par un vote serré de 58 % contre 42 %. ■

Pour en savoir plus : <http://www.facebook.com/aespeium>

## Un outil profitable... à condition que certaines règles soient respectées

# La rétroaction en cours de trimestre

par FRANÇOISE MIQUET

**On l'appelle parfois « évaluation formative », « évaluation de mi-session », « évaluation en cours de trimestre »... Devrions-nous tous et toutes adopter cette démarche ?**

La rétroaction en cours de trimestre consiste à recueillir les commentaires des étudiants après quelques séances (donc, plus tôt qu'à la « mi-session ») afin de pouvoir, au besoin, modifier certains aspects de son cours et ajuster le tir durant la session. À ne pas confondre avec l'évaluation des prestations d'enseignement-cours effectuée à la fin de chaque session, ou encore avec l'évaluation statutaire effectuée aux fins de la probation. La rétroaction en cours de trimestre concerne tout le personnel enseignant ; elle est parfois effectuée à l'initiative de l'enseignant(e), parfois sous l'égide du département. Les résultats sont recueillis soit par des délégués d'associations étudiantes, soit par des étudiants du cours concerné (exemples dans les pages suivantes).

De l'avis de plusieurs, « nous sommes déjà suffisamment évalués » et « les étudiants risquent d'y voir une occasion de se défouler ». D'autres craignent que certains en profitent pour exercer des pressions en faveur d'une notation moins sévère et prennent alors l'enseignant(e) en otage, puisqu'il reste plus de la moitié de la session à parcourir après une telle séance de rétroaction.

**Beaucoup de commentaires [sont] positifs, mais certaines expériences négatives semblent avoir eu un effet dévastateur.**

### Une politique et des outils

En 2001, l'Assemblée universitaire recommande que l'on se penche sur ce qu'on appelle alors l'« évaluation d'étape à des fins formatives » et que le Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CEFES : [www.cefes.umontreal.ca/](http://www.cefes.umontreal.ca/)) en fasse la promotion auprès des unités, qui informeront à leur tour le personnel enseignant.

En 2005, le groupe de travail mandaté dépose ce qui devient la Politique de l'Université de Montréal en matière de rétroaction en cours de trimestre<sup>1</sup>. On y clarifie les différences entre les diverses dé-

marches d'évaluation et de rétroaction, et on y souligne qu'« il est démontré que les enseignants qui recourent à la [rétroaction en cours de trimestre] peuvent obtenir de meilleures évaluations de l'enseignement en fin de session ».

### Une démarche volontaire, réfléchie et souple

La politique insiste également sur le fait que la rétroaction en cours de trimestre doit être une démarche réfléchie, volontaire et souple. Cette ligne directrice est confirmée par le formateur du Bureau d'évaluation des enseignements et des programmes d'études (BEEPE : <http://www.beepe.umontreal.ca/>), Frédéric Lapointe (lire l'entrevue en page 7).

### Ce que cela signifie

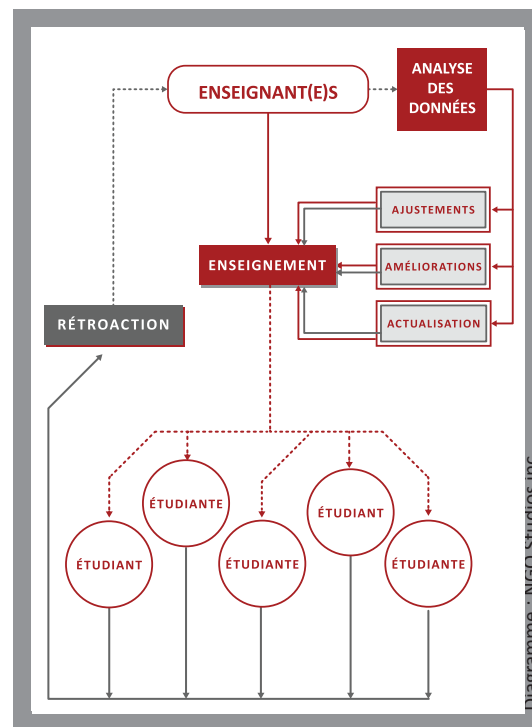
**Une démarche réfléchie** : l'enseignant(e) doit avoir eu le loisir de se préparer à l'exercice en fonction de sa propre réflexion sur son enseignement ;

**Une démarche volontaire** : l'enseignant(e) doit être d'accord pour se prêter à la rétroaction en cours de trimestre ;

**Une démarche souple** : il ne doit pas y avoir de modèle rigide ou imposé pour la collecte des résultats de la rétroaction.

### Une pratique encore souvent ignorée

Malgré l'existence, depuis 2004, d'une politique tant du côté de l'Université de Montréal que de celui de la FAECUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal), et en dépit d'un sondage mené par l'Université en 2009, une bonne partie des chargé(e)s de cours ignorent encore la rétroaction en cours de trimestre, comme l'indiquent les 189 réponses fournies au court questionnaire que nous avons envoyé à l'ensemble des membres en janvier dernier. Ceux et celles qui se soumettent à cet exercice, de façon volontaire ou non, font beaucoup de commentaires positifs ; par contre, certaines des expériences négatives mentionnées semblent avoir eu



un effet dévastateur sur les enseignant(e)s concerné(e)s (voir page 8). Comment faire pour éviter les dérives ?

**Nous devrions peut-être nous donner un code de conduite qui déterminerait de façon précise les comportements souhaités.**

### Un code de conduite pour éviter les dérapages?

Selon Robin Mercier-Villeneuve, coordonnateur aux affaires académiques de la FAECUM (entrevue en page 10), la politique de cette fédération est suffisamment claire, et il n'est pas nécessaire d'encadrer de façon plus serrée la rétroaction en cours de trimestre. Frédéric Kantorowski, président du SCCUM, n'est pas de cet avis : « Au cours des dernières années, nous avons rencontré des délégués de la FAECUM pour discuter de ce problème. Même si la politique respecte la décision du chargé de cours, elle n'est pas toujours appliquée sur le terrain. Il y a encore trop de dérapages. Nous devrions peut-être nous donner un code de conduite qui déterminerait de façon précise les comportements souhaités, et cela devrait se faire au moyen d'une collaboration entre le syndicat, la FAECUM, l'AGEEFEP<sup>2</sup> et l'Université ». ■

1. Lire cette politique à : <http://www.beepe.umontreal.ca/Documents/AvisRetroaction-GEE2006.pdf>

2. Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente.

## Les conseils du Bureau de l'évaluation de l'enseignement et des programmes

# Réussir la rétroaction en cours de trimestre

Par YASMINA EL JAMAÏ

À l'Université de Montréal, on parle de rétroaction en cours de trimestre depuis 2000. Frédéric Lapointe, conseiller au BEEPE et chargé de cours au Département d'administration et fondements de l'éducation, répond à nos questions.

### C'est le choix de l'enseignant !

Bien que la rétroaction en cours de trimestre puisse différer d'une faculté et d'un département à l'autre, « il s'agit, à la base, d'une démarche volontaire de la part de l'enseignant », assure Frédéric Lapointe. « Dans la plupart des cas, l'enseignant prend l'initiative d'effectuer cette évaluation auprès des étudiants. Plus rarement, c'est l'association étudiante locale ou certains départements qui fournissent un questionnaire préétabli aux chargés de cours », précise le conseiller pédagogique. D'après un sondage mené en 2009 pour connaître les réactions des chargés de cours par rapport à cette forme d'évaluation, l'utilisation d'un questionnaire ne leur posait aucun problème significatif. Le principal écueil ? L'intervention d'une tierce personne non sollicitée pour s'occuper de l'évaluation. Souvent, il s'agit d'un délégué de l'association étudiante qui fait le tour des classes. Or, selon Frédéric Lapointe, au lieu de renforcer la relation entre le professeur et ses étudiants, cela les sépare. Pour y remédier, il suggère que les chargé(e)s de cours, avant de laisser l'animateur(trice) recueillir les commentaires, « annonce aux étudiants qu'il s'agit d'une démarche volontaire de sa part qui vise à répondre au désir de contribuer à l'amélioration du cours et à renforcer la relation enseignant-étudiants ainsi que l'apprentissage. La démarche est optimale lorsque l'enseignant(e) a réfléchi par avance aux questions à poser à ses étudiants et a choisi la méthode de rétroaction qui lui convient le mieux », ajoute Frédéric Lapointe. Les politiques de l'Université de Montréal abondent d'ailleurs dans ce sens (pour lire la politique de l'Université :

<http://www.beepe.umontreal.ca/Documents/AvisRetroaction-GEE2006.pdf>).

### Les étudiants y travaillent aussi

Selon Frédéric Lapointe, il ne faut pas hésiter à partager cet exercice avec les étudiants. Par exemple, l'enseignant peut leur distribuer lui-

### L'intervention d'une tierce personne non sollicitée crée une séparation entre l'enseignant et les étudiants.

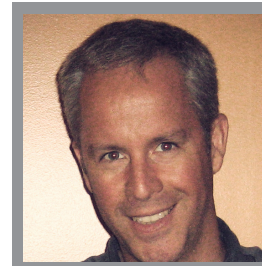
même une feuille comportant des questions, ouvertes et fermées, à des fins de rétroaction. Voici deux exemples de questions :

1. Identifiez les facteurs qui vous aident à apprendre dans mon cours et les éléments qui pourraient être ajoutés pour favoriser votre apprentissage.
2. Que faites-vous pour apprendre en classe ? Que devriez-vous faire pour améliorer votre apprentissage ?

L'enseignant peut aussi privilégier une méthode lui permettant de discuter directement avec ses étudiants. Le BEEPE offre d'ailleurs gratuitement des ateliers et d'autres services conseils aux chargés de cours.

### Le piège à éviter : ne pas respecter ses limites

Frédéric Lapointe recommande de ne pas remanier l'ensemble de son cours après une rétroaction, car cela pourrait donner une impression de faiblesse. Une réflexion



Frédéric Lapointe

Photo : Yasmina El Jamaï

préalable de la part de l'enseignant(e) permettra d'éviter cette erreur courante.

De même, comme en témoigne un chargé de cours sur une vidéo (site du BEEPE), il ne faut

pas non plus s'adonner à l'évaluation sans s'être demandé au préalable :

1. Suis-je prêt(e) à être remis(e) en question ?
2. Qu'est-ce que je suis disposé(e) à remettre en question et à changer ?
3. Quels sujets les étudiants sont-ils susceptibles d'aborder durant l'évaluation ?

De plus, il est impératif de rétroagir rapidement avec les étudiants (au cours suivant, par exemple) pour leur montrer que l'on adhère pleinement au processus.

Grâce à ces solutions, la relation enseignant-étudiants s'assainira et le chargé de cours évitera d'adopter une attitude défensive, car « la rétroaction en cours de session permet d'obtenir de meilleurs résultats lors de l'évaluation qui a lieu à la fin du trimestre », confirme le conseiller. De plus, elle permet d'atténuer certains irritants et d'améliorer certains aspects du cours.

À vous de voir jusqu'où vous êtes prêt(e) à aller pour susciter l'adhésion des étudiants...

Bonne rétroaction !



### LE BUREAU DE L'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES PROGRAMMES (BEEPE)

Le Bureau de l'évaluation de l'enseignement et des programmes (BEEPE)

- coordonne les activités d'évaluation de l'enseignement conformément à la politique en vigueur à l'Université ;
- offre un soutien aux enseignants sous la forme d'ateliers gratuits pour optimiser leurs méthodes pédagogiques.

On peut consulter gratuitement un conseiller pédagogique du BEEPE par téléphone ou en personne pour échanger, résoudre des problèmes, etc.

Les nouveaux arrivants gagnent aussi à rencontrer un conseiller pour mieux comprendre la culture québécoise et éviter des surprises désagréables.

Le site du BEEPE présente des explications détaillées et des vidéos de témoignages de chargés de cours et de professeurs : [www.beepe.umontreal.ca](http://www.beepe.umontreal.ca).

Sur la page du PAFEU (Parcours de formation des enseignants universitaires), on trouve entre autres des idées et des exemples de grilles de rétroaction :

[http://www.cefes.umontreal.ca/pafeu/parcours\\_formation/se\\_developper/retroaction\\_enseignement.html](http://www.cefes.umontreal.ca/pafeu/parcours_formation/se_developper/retroaction_enseignement.html)



# Ce que vous en pensez : vos ré

## Les aspects négatifs

Par AUDE JIMENEZ

**Soyons honnêtes : parmi les 189 chargé(e)s de cours qui ont répondu à notre questionnaire (voir plus bas), seule une dizaine ont tenu des propos vraiment négatifs à l'égard de la rétroaction en cours de trimestre. Certaines critiques reviennent tout de même souvent. Les voici.**

### Une pratique imposée

« Le chargé de cours doit s'expliquer », « L'étudiant impose cet exercice en nous sortant carrément de la classe », « Nous sommes obligés d'y participer » : le sentiment de subir ce type d'évaluation, de ne pas être maître de la séance, est une constante présente dans plusieurs des témoignages recueillis. Dans le même ordre d'idées, aucun des enseignants qui sont animés de ce sentiment de « passage obligé » ne propose de modèle personnalisé (voir le dernier point du questionnaire, ci-contre).

### Les étudiants, des clients-rois

Une deuxième idée qui a fait surface à plusieurs reprises est celle de la non légitimité des étudiants à évaluer nos enseignements. Ici, sont remises en question les compétences des étudiants à juger notre façon d'aborder la matière ou nos modes d'examen, entre autres aspects : « L'enseignement et les connaissances ne sont pas des produits de consommation comme un grille-pain, par exemple, au service d'un client-roi » ; ou encore, « Ce type de pratique contribue à créer un climat douteux et clientéliste où l'enseignant(e) est au service des étudiants et doit leur "rendre des comptes", ce qui contribue à niveler les exigences pédagogiques par le bas, à faire de l'enseignant un gentil accompagnateur qui ne veut pas déplaire, etc. ». Cela rejoint l'idée précédente, selon laquelle l'enseignant(e) a le sentiment de ne pas être maître de la démarche.

### Plus préoccupante : l'impression de subir un règlement de comptes

Enfin, si certains d'entre nous parlent de façon mesurée d'un « passage obligé » ou d'une « séance pseudo-démocratique », plusieurs de nos collègues ont l'impression de faire

l'objet d'un règlement de comptes en bonne et due forme. D'ailleurs, les métaphores ne manquent pas pour décrire ce type de rétroaction : « séance de vidage de cœur de frustrations de toutes sortes », « séance de lynchage faite par des babouins frustrés », « exercice dégradant, car les étudiants ont le poids du nombre » ou encore, exercice durant lequel les « mesquineries, les règlements de comptes et les bassesses sont au rendez-vous, mais où il faut "la jouer cool" ».

**Ces propos durs sont très minoritaires, mais il ne faut certainement pas en sous-estimer l'importance**, d'autant plus que certaines victimes d'expériences négatives ont pu ne pas être à l'aise de répondre au sondage. ■



### VOICI LE QUESTIONNAIRE QUE VOUS AVEZ REÇU PAR COURRIEL EN JANVIER DERNIER :

1. Connaissez-vous la politique de l'Université de Montréal sur la rétroaction en cours de session (dite « évaluation formative ») ?
2. Un de vos cours a-t-il déjà fait l'objet d'une « évaluation formative » en cours de session ? Si oui, était-ce à votre initiative ou à celle de vos étudiants ?
3. Si cela s'applique, décrivez le processus que vous avez suivi et donnez votre opinion à cet égard.
4. Si vous prenez vous-même l'initiative de proposer à vos étudiants une rétroaction en cours de session, pouvez-vous indiquer comment vous vous y prenez ? Si vous le désirez, vous pouvez joindre à ce message une grille ou tout autre document que vous utilisez.

### Une dérive évitée de justesse

Par FRANÇOISE MIQUET

La situation se déroule dans un département où, en raison d'un changement dans le mécanisme de passation d'un cycle à l'autre, la nécessité d'obtenir de très bonnes notes est devenue cruciale dès le baccalauréat.

Le(la) chargé(e) de cours, dans le cadre déontologique de sa profession d'enseignant(e), mais aussi dans la perspective de la qualité des futurs professionnels, estime qu'il(elle) doit « noter juste ». Certains étudiants se plaignent d'avoir des notes trop basses et font pression pour qu'elles soient revues à la hausse.

Le(la) chargé(e) de cours ayant résisté aux pressions, une délégation de l'association étudiante se présente à un cours et demande de faire circuler une pétition en s'appuyant sur le principe de la rétroaction en cours de trimestre. Après avoir communiqué avec le SCCUM pour savoir comment réagir, l'enseignant(e) refuse la demande de l'association et effectue sa propre démarche de rétroaction.

Dans ce cas, le geste posé par l'association étudiante ne respectait aucun des principes d'une démarche « volontaire, réfléchie et flexible » ; au contraire, l'enseignant(e) a été pris(e) en otage et a subi un stress inutile et dommageable.



Homme culbuto à la tête pointue, par Florence Blanchard (murale, Paris).



# Réponses à notre questionnaire

## Les aspects positifs

Par YASMINA EL JAMAÏ

**Pour certain(e)s d'entre vous, la rétroaction en cours de trimestre est une expérience douloureuse, un mal nécessaire dont vous vous passeriez bien. D'autres, au contraire, ont hâte de sonder l'opinion de leurs étudiants.**

### La rétroaction en cours de trimestre : une aide précieuse

Certains chargés de cours appellent de leurs vœux les commentaires de leurs étudiants. La rétroaction devient alors « leur propre initiative ». « Il est plus utile d'avoir une rétroaction au début que d'attendre à la fin du cours, sinon, seuls les étudiants d'une autre

session bénéficient des améliorations apportées », souligne une chargée de cours. La rétroaction demeure une source précieuse d'information. « Au fil du temps, j'ai eu de moins en moins de modifications à apporter et de plus en plus d'étudiants satisfaits », déclare un répondant, de concert avec bon nombre d'autres.



Photo : Françoise Miquet

Sophie Benoit

### Une pratique profitable

Propos recueillis par FRANÇOISE MIQUET

**Sophie Benoit, chargée de cours en Relations industrielles et conseillère à la convention collective du SCCUM, partage son expérience.**

#### Avez-vous déjà été soumise à la rétroaction en cours de session ?

Il y a environ sept ans, lorsque j'ai commencé à enseigner, les étudiants délégués par leur association passaient de classe en classe durant les cours, à la mi-session, et administraient

un questionnaire à mes étudiants. Il s'agissait toujours d'une initiative de l'association étudiante. Depuis 2010, ils ne font plus cette évaluation.

#### Comment cela se déroulait-il ?

L'association nous avisait préalablement. Lorsque les délégués arrivaient, je sortais de la salle pour une dizaine de minutes, le temps que mes étudiants répondent à un questionnaire (inconnu de moi) et commentent brièvement le cours. Revenue dans la salle, je profitais de l'occasion, en présence des délégués, pour demander à mes étudiants quels étaient les points positifs et négatifs ainsi que leurs attentes et propositions (s'il y avait lieu).

#### Les retombées positives étaient-elles palpables par la suite ?

Oui ! J'étais en mesure de faire rapidement de petits ajustements. La communication devenait plus facile avec l'ensemble de mes étudiants, à l'égard de leurs propres attentes surtout, mais aussi les miennes ! J'ai été enchantée de cette initiative.

#### Même si votre expérience a été positive, estimez-vous que l'évaluation « maison » est tout de même préférable ?

Les étudiants ont rarement de gros reproches à me faire (modestie mise à part), mais si les résultats de cette évaluation s'étaient avérés plutôt négatifs, je ne suis pas certaine que j'aurais apprécié que ce soit l'association étudiante qui les détienne ! Ma crainte aurait été qu'ils s'en servent pour « régler des comptes » avec moi. Je crois qu'il est préférable que cette démarche soit proposée par la chargée de cours et, donc, que les résultats lui appartiennent entièrement. D'ailleurs, cette session-ci, je m'engage à me discipliner davantage et à faire cette démarche auprès de mes étudiants dès la quatrième semaine de cours !

D'autres enseignants considèrent la rétroaction comme « un outil utile pour ajuster le tir en fonction de chaque groupe ». C'est « une ouverture à la communication », « un geste apprécié des élèves » et « un outil très intéressant pour ceux qui se préoccupent de la qualité de l'enseignement et de la réussite de leurs étudiants ».

#### L'évaluation volontaire remporte la palme d'or

Les adeptes de l'évaluation volontaire ont été les plus ardents défenseurs de la rétroaction. La plupart distribuent aux étudiants un questionnaire de trois à quatre questions (évaluation des forces et des faiblesses du cours, des objectifs atteints, etc.). Les étudiants remettent à l'enseignante leurs commentaires de manière anonyme; ensuite, l'enseignante résume le tout en classe la semaine suivante en indiquant ce qui pourra – ou non – être modifié dans le cours, et en expliquant pourquoi.

#### Un outil pour établir un climat de confiance

« Les modifications demandées, parfois minimes, renforcent le lien entre les étudiants et les enseignants », mentionne une chargée de cours. D'autres affirment qu'« il en ressort surtout la satisfaction d'être à l'écoute des étudiants » et soulignent que « la rétroaction fait partie intégrante de la relation enseignant-étudiants », et que « lorsque la demande de rétroaction faite par le chargé de cours est sincère, les réponses des étudiants le sont tout autant ».

#### Oui à la rétroaction en cours de trimestre !

Bref, pour beaucoup de répondants à notre sondage, la rétroaction est considérée comme un exercice très constructif pour les enseignants comme pour les étudiants, car elle permet de préciser ou de clarifier les attentes de part et d'autre. La rétroaction favorise également le développement d'un climat de confiance et montre que les enseignants ont l'intérêt des étudiants à cœur.



Entrevue avec la FAECUM

## Associations étudiantes : cap sur la rétroaction

Propos recueillis par FRANÇOISE MIQUET

La FAECUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal) souhaite la mise en œuvre de la rétroaction en cours de session. Robin Mercier-Villeneuve, coordonnateur aux affaires académiques, fait le point.

### Quels sont les avantages de la rétroaction en cours de trimestre, selon vous ?

Lorsque l'opération est bien menée et qu'il y a un réel dialogue de bonne foi entre étudiants et enseignant(e), cela profite à tout le monde. Les étudiants se sentent consultés et écoutés, et peuvent bénéficier de changements immédiats. Quant à l'enseignant, il peut en vérifier à court terme les effets, entre autres sur l'atmosphère en classe et sur les évaluations statutaires de fin de session.

### Quels sont les types de changements suggérés dans ce type d'évaluation ?

Cela peut-être aussi pratico-pratique que « Merci de nous envoyer vos présentations PowerPoint à l'avance, si possible » ou « Ce serait bien d'afficher les corrigés dans Studium ». Le plus souvent, les changements demandés sont réalisables; s'ils ne le sont pas, l'enseignant explique pourquoi, et cela diminue fortement la frustration s'il y en a. Les étudiants soulignent aussi les bons coups à conserver, ce qui est constructif et rassurant pour l'enseignant(e).

### Êtes-vous au courant de dérapages éventuels qui auraient eu lieu ?

Je n'ai entendu parler que d'un exemple où les choses ont mal tourné. Cette situation regrettable, mais exceptionnelle à ma connaissance, a fait en sorte que l'on a pris des précautions supplémentaires par la suite. Malheureusement, une seule expérience négative peut faire beaucoup de dégâts sur le plan de la perception...

### Ne craignez-vous pas des dérapages liés à l'attribution des notes, surtout dans certains départements où il existe une énorme pression à cet égard ?

Aucun problème de ce genre n'est parvenu à nos oreilles. Cependant, selon moi, il vaudra toujours mieux exprimer ce type de frustrations par une rétroaction formative de mi-session (qui n'a aucun impact officiel), plutôt

que de les accumuler et de les déverser dans le seul exutoire officiel, l'évaluation statutaire de fin de session, qui a des retombées à plus long terme sur l'enseignant(e).

### Y a-t-il des départements où l'on pratique couramment la rétroaction en cours de trimestre ?

Les départements de Science politique, de Communication, de Physique et de Sciences de l'éducation ont instauré une culture favorable à cette pratique qui gagne des adeptes de session en session depuis quelques années. Les gens parlent des retombées positives d'un tel exercice et cela fait boule de neige.

### Quels sont les types de formules utilisés ?

Il y a les évaluations maison des enseignants et celles qui sont proposées par les associations étudiantes. En relations industrielles, on distribue des fiches mécanographiques qui sont ensuite compilées par le département lui-même. En science politique et en sciences de l'éducation, les résultats de questionnaires à questions ouvertes de type qualitatif sont compilés directement en classe après le ramassage, et la synthèse des résultats est directement présentée à l'enseignant(e). Dans certains cas, le ou la délégué(e) étudiant(e) anime une séance de discussion où les commentaires recueillis oralement sont ensuite passés au vote, de façon à ce que seuls ceux qui font consensus soient retenus. Ces exemples ne sont pas exhaustifs. Dans la plupart des cas, l'enseignant(e) préfère sortir de la classe, récupérer les résultats ou la synthèse, puis revenir sur cette évaluation au cours suivant.

### Comment se déroule la rétroaction en cours de session lorsqu'elle est organisée par une association étudiante ?

Un(e) délégué(e) de l'association, idéalement un étudiant « neutre », place les questionnaires dans son pigeonier pour les



Robin Mercier-Villeneuve, coordonnateur aux affaires académiques de premier cycle à la FAECUM

groupes très nombreux, ou propose d'animer l'évaluation en classe. L'enseignant(e) peut refuser.

Dans la formule écrite, les données sont compilées mécaniquement ou synthétisées (par des étudiants du cours qui sont en mesure de bien saisir les commentaires). Si la séance se fait oralement, elle est idéalement animée par un étudiant « neutre »; à défaut, un étudiant du cours s'en chargera. Orale ou écrite, la forme de la rétroaction n'est pas liée à la taille du groupe, mais au choix de l'association étudiante.

### Les données issues de ce type d'évaluation sont-elles conservées ?

Cela dépend. Certaines associations les archivent. En aucun cas elles ne sont acheminées à la direction des départements, et ceux-ci ne peuvent demander à les consulter. Par contre, dans certains cas, le fait d'avoir ces données peut contribuer à jeter un éclairage sur une problématique dans le cadre d'un échange entre les étudiants et la direction.

### Quelle est la position actuelle de la FAECUM ?

La FAECUM, en accord avec le Comité institutionnel de l'évaluation des enseignements (CIEE) recommande de travailler à une mise en œuvre à l'échelle du campus. Quant à moi, je suis convaincu que la rétroaction en cours de trimestre, bien comprise et bien appliquée, ne peut que profiter à tout le monde. Pour cela, nous avons besoin de la collaboration active des enseignants !





Des syndicats jeunes, mais imaginatifs

## Le syndicalisme universitaire aux États-Unis

Par THOMAS COLLOMBAT

**Bien que les États-Unis soient notre plus proche voisin, la situation universitaire et syndicale de ce pays se distingue de la nôtre à bien des égards. Le Quorum a rencontré Steven Garfinkle, président de la United Faculty of Western Washington (UFWW).**

Comme son nom l'indique, ce syndicat représente le personnel enseignant de la Western Washington University (WWU), située à Bellingham, au nord de Seattle.

Assis face à la magnifique baie de Bellingham que surplombe le campus, Steven Garfinkle nous relate la relativement courte histoire de son syndicat : « Il faut préciser que, jusqu'en 2002, la loi de l'État de Washington interdisait aux enseignants universitaires de se syndiquer ! Quand ce droit nous a enfin été accordé, il était assorti de deux conditions : l'interdiction de se mettre en grève et l'obligation de regrouper l'ensemble du corps enseignant dans un seul syndicat, qu'il s'agisse de professeurs permanents ou d'enseignants précaires ». Il a fallu trois ans et demi de travail pour provoquer un référendum d'accréditation reconnaissant l'UFWW comme représentant exclusif des enseignants de la Western Washington University.

Mais ce n'était qu'un début. Il fallut en effet à l'équipe syndicale une bonne dose d'imagination pour établir avec son employeur un rapport de force sans pouvoir utiliser la menace d'une grève. De plus, les lois de l'État de Washington stipulent que l'adhésion au syndicat – et donc, le paiement de la cotisation – n'est pas obligatoire. Résultat : seuls 50 % des enseignants de WWU sont membres du syndicat, même si ce dernier négocie une convention collective qui profite à tous.

La négociation de la première convention collective ne dura pas moins de 19 mois. Steven Garfinkle note toutefois que le soutien des enseignants à leur syndicat fut massif et que cela contribua à obtenir une entente : « Nous avons décidé de rendre publics les enjeux de la négociation : de meilleurs salaires, la non-augmentation de la tâche de travail et la création d'un processus de grief arbitré par une partie neutre étaient nos priorités. En les exposant clairement, nous avons réussi à faire signer une pétition de soutien à 500 professeurs de WWU, ce qui était une première ».

**L'UFWW rassemble [...] au sein d'un même syndicat professeurs permanents et enseignants précaires.**

L'UFWW opta également pour mettre la pression sur les membres du conseil d'administration de l'Université, en apportant personnellement à leur adresse professionnelle la pétition signée par les professeurs. Alors que l'Université était en plein recrutement d'un nouveau président (l'équivalent d'un recteur), le syndicat organisa des manifestations lors de la visite de chaque candidat. La tactique porta ses fruits, puisque la présidente sortante signa

**Les départements restent libres de fixer le salaire de départ de chaque enseignant, précaire ou non.**

une convention à la toute fin de son mandat. L'UFWW rassemble donc, au sein d'un même syndicat, professeurs permanents et enseignants précaires. Les « *adjunct faculty* », l'équivalent de nos chargés de cours, donnent environ un tiers des cours et ont généralement de plus grands groupes d'étudiants. Lors des premières négociations, le syndicat a réussi à obtenir qu'un nouveau statut



Steven Garfinkle, président de la United Faculty of Western Washington.

de « *senior instructor* » soit reconnu après cinq ans de service pour les enseignants précaires, donnant droit à de meilleures augmentations de salaire. Sur le plan de la sécurité d'emploi, cela signifie que les départements ne peuvent pas remplacer un enseignant par un collègue moins bien payé, ce qui équivaut à une certaine reconnaissance de l'ancienneté, même si celle-ci est moins codifiée qu'au Québec. Il convient toutefois de noter que la convention collective ne couvre pas les salaires, mais seulement les augmentations, exprimées en pourcentages. Les départements restent libres de fixer le salaire de départ de chaque enseignant, précaire ou non. Une grande différence avec ce que nous connaissons ici !

Enfin, Steven Garfinkle note l'importance de bâtir une solidarité entre les différents groupes sur le campus : « Nous avons fait des gains en convainquant les étudiants que nos revendications étaient aussi bonnes pour eux et en travaillant avec les autres syndicats d'employés ». Comme quoi, au-delà des différences, l'unité est partout nécessaire pour faire des avancées ! ■



### LES FÉDÉRATIONS SYNDICALES D'ENSEIGNANTS AUX ÉTATS-UNIS

**La National Education Association (NEA)**, fondée en 1857, compte 3,2 millions de membres et n'est affiliée à aucune centrale syndicale. Elle est très présente sur la côte ouest, ainsi que dans les zones rurales et les banlieues.

**L'American Federation of Teachers (AFT)**, fondée en 1916, compte 1,5 million de membres et est affiliée à la principale centrale syndicale américaine, l'AFL-CIO. Elle est plus présente sur la côte est et dans les grandes villes.

La NEA et l'AFT autorisent désormais les syndicats locaux à s'affilier aux deux organisations en même temps. C'est le cas de l'UFWW, qui y voit en particulier l'avantage d'avoir accès aux lobbyistes professionnels payés par les fédérations, et aussi aux décideurs publics qui se trouvent à Olympia, la capitale de l'État de Washington.





Un espace de dialogue en vue d'actions concertées

# La COCAL X à Mexico

Par MICHEL SARRA-BOURNET

**Le Quorum** était à la dixième conférence de la COCAL (Coalition of Contingent Academic Labour), qui s'est déroulée en août dernier à la Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)

Solidaire de toutes les luttes pour une éducation publique gratuite et pour la justice sociale, l'action syndicale des chargé(e)s de cours va de pair avec la lutte pour une éducation de qualité et contre les effets délétères des politiques néolibérales. Tel est le message véhiculé, tantôt explicitement, tantôt en filigrane, par la majorité des participants à la COCAL X.

Par-delà les différences entre les systèmes d'enseignement supérieur et d'encadrement législatif de leurs pays respectifs, les enseignants qui occupent un emploi précaire en Amérique du Nord subissent dans leurs conditions de vie et de travail les contrecoups d'une même problématique. Comme les autres travailleurs précaires, les chargé(e)s de cours sont parmi les premières victimes des politiques de marchandisation de l'éducation. Cependant, parce qu'ils travaillent à l'université, ils disposent d'outils d'analyse et d'une certaine notoriété qui leur permettent d'adopter des positions critiques face aux transformations dans le monde de l'enseignement supérieur et de les exprimer publiquement. Les représentants des syndicats de chargé(e)s de cours d'Amérique du Nord comptent sur cette capacité d'action pour influencer sur le cours des choses.

## Le mouvement étudiant québécois s'invite à Mexico

En marge de la conférence COCAL X, une séance plénière spéciale a réuni des témoins et des acteurs de luttes sociales sur la scène universitaire. Des représentants de la CLASSE avaient été invités à comparer le mouvement de contestation québécois à des mouvements semblables qui se sont manifestés ailleurs dans les Amériques. Ils ont pu faire valoir qu'il s'agissait d'abord d'une opposition à la hausse des droits de scolarité qui s'est rapidement élargie pour englober la marchandisation de l'éducation et les politiques affairistes en général. Au passage, la cause estudiantine a récolté des appuis de

la société civile comme de la population, qui s'est mobilisée en masse à côté des étudiants lors des manifestations nocturnes quotidiennes ou des grandes manifestations du 22<sup>e</sup> jour de chaque mois.



Deux délégués de la CLASSE, **Philippe Lapointe** et **Alexandra Zawatski**, ont expliqué, à l'aide d'un interprète, l'origine et le sens du printemps étudiant québécois.

L'écoute des représentants des autres mouvements universitaires des dernières années, comme Yo Soy 132, au Mexique, ou les occupations des universités de la ville et de l'État de New York (CUNY et SUNY), attestent d'une convergence dans l'analyse (lutte contre l'idéologie néolibérale) et dans les moyens (grèves, occupations, manifestations, démocratie directe).



Plénière de la **COCAL X**, dans la salle du syndicat des professeurs de la UNAM

Les propos des représentants étudiants ont eu un écho important au sein du congrès COCAL X proprement dit. Après tout, la grève déclenchée en février avait encore cours, et rien n'indiquait alors qu'elle allait cesser dans les semaines suivantes. Ainsi, les communications des représentants de la CSN et de la FNEEQ, Francis Lagacé et Sylvain Marois, ont tracé un parallèle entre le Printemps érable et les luttes d'enseignants contre les assauts de l'enseignement supérieur qui décollent des politiques néolibérales.

## Déclaration politique

Au terme de ces quatre jours d'échange et de discussion, les délégués du Mexique, du Canada, du Québec et des États-Unis ont convenu d'une déclaration commune dans laquelle ils posent un diagnostic sur des problèmes criants à l'échelle de la



## La COCAL, l'alliance des chargé(e)s de cours d'Amérique du Nord

Depuis 16 ans, la Coalition of Contingent Academic Labour réunit les représentants syndicaux des travailleurs universitaires précaires du Québec, du Canada, des États-Unis et du Mexique. Elle est née dans la foulée du premier congrès des professeurs à temps partiel américains, tenu en décembre 1996 à Washington. Les syndicats québécois sont vus comme une force dynamique en raison du succès des luttes qu'ils ont menées. Cela se reflète dans l'organisation, au Québec, de deux des dix congrès de la COCAL, à Montréal en 2002 et à Québec en 2010.



## La déclaration de COCAL X fait état des conséquences des politiques de commercialisation des services éducatifs des universités.

► planète : dégradation de l'environnement, inégalités croissantes et détresse sociale, politique et économique. Par leur action, ils cherchent à libérer les universités, les organisations syndicales, les partis politiques et les médias des griffes des élites affairistes néolibérales, et comptent sur l'intelligence collective pour rebâtir l'avenir.

La déclaration de COCAL X fait état des con-

séquences des politiques de commercialisation des services éducatifs des universités : elles déshumanisent les études, réduisent l'accès des étudiants à la formation et à la recherche, et font d'eux des consommateurs, tout en détériorant les conditions de travail des enseignants en situation précaire. Au même moment, on constate le prolongement du pouvoir d'une classe de dirigeants qui administrent les universités comme des entreprises privées.

Devant ce constat, les participants à la conférence COCAL X ont résolu de lutter, non seulement pour leurs conditions

de travail, mais aussi pour un enseignement de qualité et gratuit, de même que pour la justice et la liberté dans les Amériques et dans le monde. Ces principes démocratiques et sociaux, ajoutent-ils, se retrouvent trop souvent inscrits dans nos constitutions nationales, et les traités internationaux signés par nos gouvernements devraient prendre forme dans la réalité.

Unies par ces objectifs, les organisations syndicales ayant participé à la COCAL resteront en contact et coordonneront leurs actions jusqu'à leur prochaine conférence, prévue aux États-Unis en 2014.

### Les chargé(e)s de cours au Mexique : une majorité laborieuse

Propos recueillis par MICHEL SARRA-BOURNET

*Professores de asignatura* : c'est le joli nom que portent les chargé(e)s de cours au Mexique. Mais, au-delà de l'étiquette, leurs conditions de vie et de travail y sont déplorables.

**La Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), un pilier de l'enseignement supérieur au Mexique, compte plus de 300 000 étudiants. Or, elle a subi de plein fouet la baisse des salaires réels survenue au Mexique au cours des dernières décennies. On a alors accru le recours aux travailleurs précaires.** Aujourd'hui, l'UNAM compte 5 417 professeurs de carrière et 26 291 chargé(e)s de cours. Ces derniers constituent donc la grande majorité du corps enseignant, mais leur salaire annuel moyen est de 10 000 dollars, comparativement à 25 000 dollars pour les professeurs. De plus, ils ne sont payés que pour les heures passées en classe, et non pour la préparation des cours ou pour la correction. Leur salaire horaire n'étant que de huit dollars, la plupart doivent occuper d'autres emplois.

« Un tel salaire est insuffisant pour survivre, affirme Rosa Manoatl Escobar, qui enseigne à la maîtrise en pédagogie. Ici, la grande majorité des professeurs aux cycles supérieurs travaille à temps partiel, ce qui a de nombreuses conséquences. Nous ne pouvons pas prendre part à la recherche, nous ne jouissons pas du même appui que les professeurs de carrière, nous ne pouvons pas consacrer assez de temps à la planification et à la préparation de nos cours, et à la mise à jour de nos connaissances et de nos méthodes. **En plus de gagner un salaire minimal, nous en sommes réduits à faire le minimum pour aider les étudiants à se former en tant que personnes qui réfléchissent,** ont des opinions et sont curieuses intellectuellement. La précarisation touche l'ensemble du système d'éducation au Mexique. »

« Au Mexique, l'éducation a besoin qu'on l'appuie davantage, renchérit Esteban Piña Pérez, représentant syndical pour ses collègues qui enseignent le design graphique dans plusieurs collèges de la UNAM. Il n'y a pas de plan de développement national. C'est une des différences entre nos trois pays qui résulte d'une plus grande pauvreté. De toute évidence, la précarité est plus présente dans notre corps professoral. Le refus de voir que l'éducation est la clé de notre développement sur le plan national et qu'elle fait partie des solutions à nos problèmes se reflète dans le peu de reconnaissance que nous recevons pour notre travail et dans le manque d'investissement pour assurer un enseignement de qualité. J'ai dû acquérir par moi-même les techniques pédagogiques que j'emploie. Malgré tout, j'aime ce que je fais. »



D'après Rosa Manoatl Escobar (ci-dessus), « la précarisation touche l'ensemble du système d'éducation au Mexique ».



« On a abandonné le système d'éducation mexicain depuis trop longtemps », déclare Esteban Piña Pérez (ci-dessus).

Photos : Michel Sarra-Bournet



De *Noir Canada* au carré rouge**Alain Deneault, socio-sophe**

Propos recueillis par FRANÇOISE MIQUET

**Chercheur en sociologie politique, auteur de plusieurs ouvrages-chocs dénonciateurs, ce chargé de cours n'a pas peur d'affronter des géants. Tour d'horizon des thèmes qui marquent le parcours d'Alain Deneault.**

**D**e la philosophie à l'économie, en passant par la sociologie

« J'ai fait des études de philosophie [à l'Université de Paris-VIII et au Centre Marc Bloch de Berlin] à partir de l'œuvre de Georg Simmel. Il s'agissait d'étudier la notion d'économie moins du point de vue de l'économie politique que de celui d'autres disciplines comme la philosophie, l'esthétique ou la métapsychologie, qui placent les notions économiques au centre de leur dispositif de pensée. Après un passage au Centre canadien d'études allemandes et européennes, à l'Université de Montréal, le Département de sociologie de l'UQAM s'est intéressé aux écrits de Simmel, que j'ai enseignés aux cycles supérieurs. En parallèle avec ces travaux de recherche et d'enseignement, je me suis intéressé à la criminalité financière contemporaine, ce qui a donné lieu

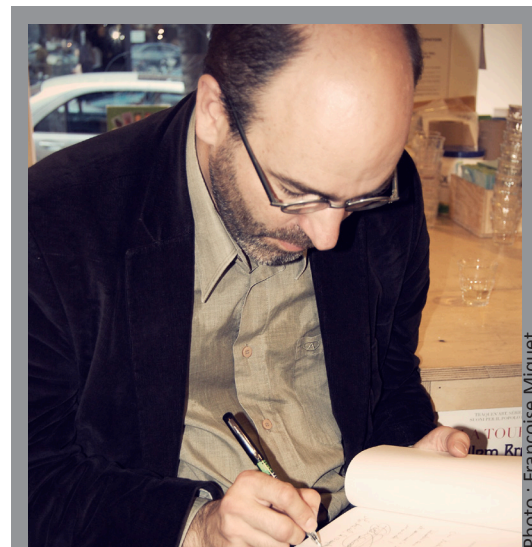
à l'ouvrage *Offshore – Paradis fiscaux et souveraineté criminelle* (La Fabrique et Écosociété, 2010).

**La pensée critique trahie par le vocabulaire**

« *Offshore* part d'une observation, à savoir que le corpus lexical traditionnel de la pensée politique auquel nous recourons pour aborder le problème des paradis fiscaux se trouve lui-même affecté par le phénomène analysé. Nous vivons dans un ordre mondial où environ 50 % des transactions financières transitent par les paradis fiscaux, et où bien des opérations industrielles, commerciales et financières sont gérées depuis des filiales d'entreprises et des comptes soustraits au contrôle et à l'encadrement des États de droit. Il s'entend, dans un tel contexte, que les termes État, souveraineté, frontière, loi et légalité se trouvent pervertis dans ce qu'ils désignent. Et ce, en vertu d'un nouveau régime de souveraineté politique qui se laisse mal percevoir à partir des textes classiques. »

**Noir Canada, ou l'impérialisme canadien en Afrique**

« Nonobstant l'image de pays bienveillant, ami de la paix, dont le Canada jouissait jusqu'à il y a quelques années, les sociétés canadiennes privées, souvent soutenues par le gouvernement fédéral, se sont livrées en Afrique et ailleurs dans l'hémisphère Sud à des entreprises de prédation économique choquantes. Si l'abondante documentation mondiale qui en témoigne donne à penser qu'il faut créer au Canada une commission d'enquête qui fasse la lumière sur l'exactitude des allégations prises isolément, on peut d'ores et déjà observer l'existence d'un système canadien d'exploitation des ressources mondiales. Le Canada attire 75 % des sociétés minières du monde et aménage sa législation pour leur convenir en ce qui a trait à la spéculation boursière et à l'encadrement légal – sans parler d'importants avantages fiscaux –, pour ensuite voir ces entre-



**Alain Deneault** dédicant un exemplaire de *Paradis sous terre* lors du lancement de l'ouvrage, à la librairie Le Port de tête, le 13 septembre dernier.

prises lancer à l'international des projets d'exploration ou d'exploitation fort controversés. J'ai cherché à exposer les raisons qui font du Canada le paradis du domaine extractif mondial sur les plans de la réglementation et de la justice. *Paradis sous terre*, mon récent livre coécrit avec William Sacher, en fait état, tandis que *Noir Canada – Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, notre ouvrage précédent, avait dû s'employer à faire toute une revue de sources d'information que nos médias n'avaient jamais considérées ».

**Les sociétés canadiennes privées [...] se sont livrées en Afrique et ailleurs dans le Sud à des entreprises de prédation économique choquantes.****La justice comme lieu de pouvoir**

« Dans *Noir Canada*, nous examinons plusieurs grandes entreprises, mais deux sont sorties du lot parce qu'elles ont décidé de porter plainte en « diffamation » contre mes coauteurs, moi-même et notre éditeur, Écosociété. Je me suis amplement expliqué sur la méthodologie de notre recherche et sur la nécessité de soumettre la documentation mondiale, déjà accessible et que nous avons colligée, à l'analyse publique. Il reste que ces poursuites ont donné l'impression que nous nous attaquons à deux sociétés en particulier, alors que notre travail porte sur un système auquel nous sommes liés, Canadiens et Québécois, en tant que citoyens, mais ▶

**Justice fiscale Québec** a été mis sur pied par Alain Deneault et Aline Tremblay. En lien avec l'organisation internationale Tax Justice Network, il vise à faire connaître le danger que les paradis fiscaux font courir aux institutions publiques et à différents acteurs sociaux des États de droit.

En effet, 50 % des transactions internationales transitent par les paradis fiscaux. Ce ne sont pas seulement des montants qui échappent au fisc et, donc, au financement des institutions de bien commun, mais des actifs qui permettent à des acteurs puissants, notamment les multinationales qui y ont leurs filiales, de financer et d'organiser des opérations d'envergure hors de tout contrôle.

Justice fiscale Québec se penche en particulier sur les connivences historiques et contemporaines du Canada avec maints paradis fiscaux, de même que sur la transformation de la législation canadienne en repaires extraterritoriaux (*offshore*) auprès de certains secteurs d'activité.





## La procédure judiciaire devient elle-même un châtement administré par ceux qui ont les moyens d'accéder à la justice à ceux qui n'ont pas ces moyens

► bien plus encore comme investisseurs. Notre épargne se trouve canalisée dans une industrie souvent décriée. Écosociété a dû retirer le livre du marché; néanmoins, notre ouvrage continue de circuler de mille manières.»

### L'épreuve du droit

« J'en suis à penser que la *Loi 9* (la "loi anti-bâillon") du gouvernement québécois visant à mettre fin aux poursuites abusives échoue sur bien des points. Elle s'applique dans des cas somme toute très simples où il s'agirait, en matière de diffamation, par exemple, de s'en tenir à l'emploi d'une expression ou d'un mot dans un contexte stéréotypé déjà considéré par le droit. Mais sitôt qu'une partie allègue des questions substantielles et documente sa requête, la Cour ne se sent pas apte

à juger sommairement du caractère abusif de la poursuite. Le procès peut avoir lieu et il incombe aux parties qui ne sont pas millionnaires de constater à quel point, au fond, l'application des droits s'achète. Sans grand budget, la justice nous est inaccessible. Elle devient un lieu de pouvoir coercitif qui confère un avantage considérable aux parties fortunées, capables de gagner à travers la procédure sur un plan qui n'est pas celui du droit comme tel, mais celui de l'argent. Ruiner l'adversaire devient quelque chose que la procédure rend possible, hormis toute forme de "rationalité" juridique. De ce fait, la procédure judiciaire devient elle-même un châtement administré par ceux qui ont les moyens d'accéder à la justice à ceux qui n'ont pas ces moyens. »

### Vide, peurs et idéologies

« Une chose en particulier caractérise les étudiantes et les étudiants qui ont lancé le mouvement social du printemps dernier : ils ont peur dans leur chair *maintenant*. Le monde qui s'annonce est sombre à bien des égards et les institutions de pouvoir qui en sont responsables nous entraînent dans leur chute. Nous n'en sommes plus à des anticipations de jeunesse – comme celles des générations précédentes qui lisaient *1984* ou *Fahrenheit 451* en frémissant à l'idée d'un avenir dramatique – mais à cet "avenir" d'hier auquel nous sommes parvenus. Les préoccupations ténébreuses se posent maintenant. » ■



Photo : Françoise Miquet

L'auteur en compagnie de David Murray, éditeur chez Écosociété.

## UN PARADIS FISCAL, ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

« Les paradis fiscaux comptent parmi le réseau des législations de complaisance, lequel comprend également des zones franches et des ports francs. Ils ont pour vocation d'accueillir chez eux des détenteurs de fortune, des institutions financières et des entreprises qui ne mènent aucune activité substantielle chez eux, afin de leur permettre de contourner les règles de droit et les contraintes en vigueur dans les États où ils vivent.

« Ainsi, un particulier allemand évitera de payer ses impôts en enregistrant une part de ses actifs au Liechtenstein, par exemple, tandis que des multinationales de l'agroalimentaire enregistreront des pertes hors bilan au Luxembourg et que des entreprises canadiennes consigneront le profit de leurs opérations à la Barbade. »

« Ce phénomène de gestion comptable, outrancièrement répandu, a un effet de distorsion considérable sur l'économie réelle, celle dont dépendent les populations. »



## LES SUITES DU PRINTEMPS ÉRABLE

« Le Printemps québécois a marqué le moment d'émancipation d'une "génération" qui s'est autorisée d'elle-même tant en ce qui concerne la pensée théorique que les positionnements pratiques, et ce, d'une façon rarement observée au Québec. Une centaine de manifestations nocturnes ne sont pas encore le Grand Soir, mais on a quand même vu en deux saisons le curseur politique de la radicalité modifier la position de celui de l'idéologie dominante.

Au-delà de la seule question des droits universitaires, il s'est agi, avec force arguments, de remettre au cœur du débat public le bien commun et les conditions de son financement public. **Du point de vue performatif, ce printemps historique est également un rappel du pouvoir souverain que continue de représenter un peuple se concertant indépendamment des avis d'autorité d'une élite constituée**, que cette dernière se fasse entendre par la voix de ministres, de juges, de recteurs et de directeurs, ou de chroniqueurs et d'autres scribeurs.

Même si elle n'a pas été nommément visée, c'est au fond la notion désormais dominante de gouvernance qui s'est trouvée malmenée, au profit de la notion de démocratie. Il s'ensuit une polarisation du débat public qui a secoué une population jusque-là amorphe politiquement. »



Alain Deneault est titulaire d'un doctorat de philosophie de l'Université de Paris-VIII. Il enseigne la pensée critique en science politique à l'Université de Montréal. Il est l'auteur de *Noir Canada – Pillage, corruption et criminalité en Afrique* (Écosociété, 2008), d'*Offshore – Paradis fiscaux et souveraineté criminelle* (Écosociété et La Fabrique, 2010), de *Faire l'économie de la haine – Douze essais pour une pensée critique* (Écosociété, 2011) et de *Paradis sous terre – Le Canada comme plaque tournante de l'industrie minière mondiale* (Écosociété et Rue de l'échiquier, 2012).

# LES

# SOIRÉES BULLES

## SONT DE RETOUR !

JEUDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2012 :  
LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

JANVIER 2013 (DATE À PRÉCISER) :  
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'ENSEIGNEMENT

LIEU : CAFÉ SATELLITE, À CÔTÉ DE LA BRUNANTE,  
PAVILLON JEAN-BRILLANT, 2<sup>ÈME</sup> ÉTAGE

DES GRIGNOTINES ET DES BOISSONS  
VOUS SERONT OFFERTES

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE À CES SOIRÉES  
À LA FOIS STIMULANTES ET FESTIVES !

SURVEILLEZ VOS COURRIELS ET LE SITE DU **SCCCUM**

[WWW.SCCCUM.UMONTREAL.CA](http://WWW.SCCCUM.UMONTREAL.CA)